

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 18 janvier 2018

*Présents : Jean-Yves Wiss, Jean-Christophe Dye, Gilles Breton, Philippe Desfeux, Virginie Dal Pra, Lionel Dusserre, Claude Vignon, Giovanni Caddedu et Laurent Benoit.
Excusé : Jean Vignon, Andrée Séquier*

Le maire présente ses vœux à l'ensemble du conseil. Il précise que l'année 2018 s'annonce moins chargée que 2017, mais que des travaux sont tout de même programmés. Certains projets qui étaient en suspens ont bénéficié d'une subvention de « dernière minutes » de 2017 et ont été accordées en début d'année 2018, c'est le cas des toilettes sèches pour l'aire de pique-nique de Nora et de la fin de la réfection de l'atelier des services techniques.

Les autres projets 2018 sont :

- Rénovation des cages d'escaliers des logements communaux
- Toiture du camping : nécessite un complément de subvention
- Terminer réfection des façades et notamment celle de l'Église
- Le terrain multisports

Au niveau de l'aménagement du village :

- Finition autour du tilleul, bois et banc
- Installer la balançoire dans le jardin de ville
- Restaurer le bassin de Tourtre

Petit matériel école :

- Caisse en bois
- Vidéoprojecteur

En février sera voté le budget primitif avec les actions et projets à réaliser cette année, les commissions doivent donc se réunir pour en discuter.

Le Maire rappelle que la Communauté de communes a lancé un projet de territoire. Il souhaiterait que St Martin s'inscrive dans cette démarche et profite de ce projet pour réfléchir à son positionnement futur. Un cabinet d'étude pourrait être chargé de définir les axes de développement de la commune sur les années à venir. Ce même type d'études a été faite pour le col de Rousset par exemple, et a permis de favoriser le développement 4 saisons en fonction des résultats. Cette démarche permet de créer une cohésion sociale en sollicitant à la fois les élus, les habitants, et les différents acteurs de la commune. L'objectif d'un tel projet fédérateur est d'appuyer les projets envisagés auprès des financeurs. Un groupe de travail doit être créé.

Délibérations du conseil

→ Renouvellement du bail précaire du local situé sous l'hôtel du Vercors à Marjorie Puel pour un montant de 125€ HT/mois, soit 150€ TTC/mois.

Voté à l'unanimité.

→ Jean Yves Wiss siègera à la commission sociale et culture de la Communauté des communes du Royans-Vercors.

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ La commune ne préempte pas à l'acquisition du terrain de 737m² situé à Tourtres par Mr Sakir Onal pour un montant de 12 000 €.

→ Le cabinet paramédical de kinésithérapie se libère. Il convient de publier une offre pour relouer ce local, de préférence à un autre kinésithérapeute.

→ La commune souhaiterait rencontrer la Saponaire pour lui proposer la location du local au-dessus de sa boutique et un bail sur l'ensemble magasin + local sous forme de bail commercial.

→ Le Crédit Agricole sollicite la location de la salle des fêtes pour son assemblée générale le 14 mars 2018. Le montant de la location de la salle sera reversé à une association du village.

Questions diverses

→ Le Relais Assistante Maternelle va monter faire des permanences à La Chapelle en Vercors, St Agnan et St Julien.

→ Pour une raison d'organisation, le groupe des accordés doivent impérativement avoir un jour fixe pour bénéficier de la salle des fêtes.

→ Certains lampadaires méritent d'être vérifiés.

Tour de table

Gilles Breton indique qu'il y a de nouveau eu des dépôts d'ordures à côté des containers de Nora.

Il informe le conseil qu'il a assisté à la réunion sur le projet d'installation d'un parc éolien au Col de la Bataille. Cette réunion était animée par une association qui sensibilisait l'auditoire sur les inconvénients d'un tel projet sur le site (dégradation du paysage avec des machines de 180m de hauteur, pollution acoustique, dérangement des espèces). L'enquête publique aura lieu le 10 février 2018 à 20h.

Gwladys Jourdan propose d'envoyer un courrier au préfet au sujet de difficultés rencontrées par les administrés et par le personnel administratif avec le site internet ANTS, qui remplace le service des cartes grises et immatriculation de la préfecture.

Jean-Christophe Dye informe le conseil que le matériel numérique est arrivé à l'école.

Jean-Yves Wiss propose la création d'une association « Comité des fêtes » qui pourrait porter certaines manifestations en 2018.

Virginie Dal Pra informe le conseil que le travail sur les rythmes scolaire est en cours. Les parents ont été consultés grâce à un questionnaire a été distribué à l'ensemble des parents des 2 écoles.

Suite au retour de ce questionnaire, les élus de St Julien et St Martin se réuniront pour déterminer le schéma qu'ils proposeront au conseil d'école.

Le schéma définitif sera proposé au prochain conseil pour délibération.

Giovanni Caddedu indique que la taxe de séjours passe désormais au régime réel.

Lionel Dusserre informe le conseil que la commission développement économique - Tourisme - Équipement touristique et promotion se réunira le mercredi 31 janvier 2018 pour initier des pistes

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 8 février 2018

Secrétaire de séance : Lionel Dusserre